



04/67/87/30/15 centre-aere-fondespierre@orange.fr

## **INSCRIPTIONS 2014**

### **Pièces à Fournir :**

**Pour toute nouvelle inscription, nous vous demandons de bien vouloir vous présenter aux horaires de permanence avec :**

- Le dossier d'inscription à retirer au centre de loisirs, en Mairie, à télécharger sur le [www.castries.fr](http://www.castries.fr)
- Une photo d'identité de l'enfant
- Les photocopies des pages de vaccinations du carnet de santé de l'enfant
- L'avis d'imposition 2012 des deux parents,
- Un bulletin de salaire du mois précédent,
- L'assurance responsabilité civile 2014/2015 de l'enfant,
- Les allocations API ou APE et pensions alimentaires,
- Pour les allocataires de la CAF, les bons d'aide aux loisirs

Les inscriptions peuvent se faire en journées complètes ou en demi journées avec ou sans repas. Toutefois, les jours de sorties organisées par le centre, les enfants ne peuvent être accueillis qu'en journée complète et les horaires d'accueil peuvent varier.

### **Participation financière :**

Elle est calculée en fonction des ressources de la famille. Les parents doivent remettre avant le début du séjour, les bons CAF, COSC, CHU, ou de tout autre comité d'entreprise. Les journées réservées doivent être payées à l'inscription. Le paiement peut être échelonné.

### **Permanences:**

**Les inscriptions se font au centre de loisirs le :**

**Mardi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00,  
Mercredi toute la journée, de 7h30 à 18h30,  
Jeudi après midi, de 14h00 à 18h00.**